

■ ILS SONT OUVERTS

Ces commerces dits « essentiels »

La liste des commerces dits essentiels s'est allongée depuis le premier confinement. Les commerces qui peuvent rester ouverts du 3 avril au 2 mai sont:

Les garages automobiles.
Les vendeurs et réparateurs de vélos.

Les loueurs de voitures.

Les stations-service.

Les magasins de bricolage et les quincailleries.

Les supérettes, supermarchés et hypermarchés.

Les magasins de produits surgelés.

Les magasins de fruits et légumes.

Les magasins de produits pour animaux.

Les magasins de fournitures agricoles.

Les boucheries-charcuteries et les poissonneries.

Les boulangeries-pâtisseries et Les confiseurs.

Les vendeurs et réparateurs d'ordinateurs et de matériel de télécommunications.

Les bureaux de tabac et les vendeurs de cigarettes électroniques.

Les banques et les assurances.

Les services funéraires.

Les blanchisseries-teintureries.

Les magasins de textiles.

Les libraires et les disquaires.

Les vendeurs de journaux et de papeterie.

Les salons de coiffure.

Les opticiens.

Les pharmacies.

Les vendeurs d'articles médicaux et orthopédiques.

Les fleuristes et jardineries.

Les cordonneries.

Les chocolateries.

Les concessions automobiles sur rendez-vous.

Les visites de biens immobiliers.